

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 21 Juin 2023**

*Date de convocation : 06/06/2023*

*Date d'affichage : 06/06/2023*

*Conseillers en exercice : 15*

*Conseillers présents : 11*

*Votants : 11*

*Absents : 4*

*Dont absents excusés : 4*

*Ayant donné un pouvoir : 0*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moise, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stephanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

#### **45 - Délibération pour les maisons fleuries – bons d'achats**

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la valeur des prix des maisons fleuries. Comme les années précédentes, 2 catégories sont déterminées : les maisons fleuries, les parcs et jardins paysagers.

**Barème proposé : 2 prix à 40 € ; pour les parcs et jardins paysagers**  
**10 prix à 30 € ; pour les maisons fleuries**

**12 prix soit un total de 380 €**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le barème proposé.

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique

